



# CONDITIONS DE L'ACTION CASHBACK RENTRÉE 2011

1. Ces conditions sont applicables à la Promotion Cash back sur le pack de location TéléSAT (« Remboursement Premium »), proposée par M7 Group S.A., ayant son siège social à L-1246 Luxembourg, Rue Albert Borschette 2 (R.C.S. Luxembourg : B 148.073 : AEC 124134), ci-après dénommée « M7 Group ». L'Adresse de la Promotion ci-dessous est la seule adresse valable dans le cadre de cette promotion. Les participants qui complètent et renvoient ce formulaire à l'Adresse de la Promotion acceptent les présentes conditions de l'action. Les présentes conditions s'appliquent en sus des conditions générales de TéléSAT. Les conditions générales peuvent être obtenues via le service clients de TéléSAT ou sur <http://www.telesat.be/uploadedFiles/Conditions%20générales%20TéléSAT%20Be.pdf>

2. Le remboursement Premium est seulement valable à l'achat d'un pack de location TéléSAT en combinaison avec un abonnement pour une période de 24 mois au bouquet Basic ou Basic+ et à la location d'un décodeur/enregistreur. Le produit doit avoir été acheté entre le 1er septembre 2011 et le 15 novembre 2011 (« Période de Promotion ») et que l'abonnement Basic ou Basic+ soit souscrit pendant cette période également. Le remboursement Premium n'est pas valable sur le bouquet Basic Light. Dans la limite des stocks disponibles.

3. Les participants qui achètent, pendant la Période de Promotion, un pack de location TéléSAT lié à la location d'un décodeur/enregistreur et qui souscrivent un abonnement Basic ou Basic+ de 24 mois se voient rembourser 50€ s'ils répondent aux conditions de l'action. Le remboursement se fait uniquement sur le compte bancaire identifié sur le formulaire de remboursement par les codes BIC et IBAN.

4. Cette promotion ne peut être accordée qu'aux participants qui ont acheté le produit faisant l'objet de l'action en Belgique et qui sont âgés de 18 ans ou moins, et ce à l'exception des grossistes et commerçants qui vendent des produits TéléSAT et à l'exception des collaborateurs ou des contractants de M7 Group ou d'une société liée à M7 Group ainsi que des membres de leur famille, des agents de TéléSAT et de toute personne impliquée dans l'organisation ou la gestion de la promotion.

5. L'action de Remboursement Premium n'est d'application que sur le produit faisant l'objet de la promotion. Elle ne s'applique pas aux formules de location d'un décodeur simple, d'achat de matériel et/ou à la conclusion d'un abonnement à un bouquet de TéléSAT sans location de matériel.

6. Pour entrer en ligne de compte pour un remboursement, les participants doivent satisfaire aux conditions suivantes : a) acheter un pack de location TéléSAT durant la Période de Promotion, b) souscrire durant la Période de Promotion un contrat de location de 24 mois à Basic ou Basic+, c) souscrire durant la Période de Promotion un contrat de location de 24 mois pour le décodeur/enregistreur d) envoyer le formulaire dûment complété en y joignant une copie du contrat d'abonnement, le code-barres du produit de promotion et une copie de la preuve d'achat originale du pack de location, le tout suffisamment affranchi à l'adresse TéléSAT – Action Cashback Rentrée 2011 – Boîte postale 41 – 1410 Waterloo – Belgique (« l'Adresse de la Promotion ») dans les quatre semaines suivant l'achat du produit faisant l'objet de la promotion et, en tout cas, au plus tard le 31 décembre 2011 (le cachet de la poste faisant foi). Seuls les formulaires entièrement lisibles seront acceptés. Les envois contenant des données incomplètes, illisibles ou erronées ne seront pas traités. Les preuves d'envoi ne sont pas acceptées au titre de preuve de réception. Les participants peuvent bénéficier au maximum deux fois du Remboursement Premium par ménage (même nom à la même adresse et même numéro de compte), s'ils remplissent au moins deux fois les conditions.

7. L'offre ne couvre pas les frais d'installation, les frais d'envoi ou les frais de livraison.

8. L'action n'est valable que pour les achats effectués dans les points de vente participants ou dans la Boutique en ligne TéléSAT, pour autant que la réduction n'ait pas été comptabilisée lors de l'achat.

9. Cette action n'est valable que pour les produits de promotion achetés en Belgique qui ont été commandés pour le marché belge.

10. L'argent du Remboursement Premium sera versé dans les huit semaines à compter de la fin de l'action sur le compte bancaire que vous aurez renseigné.

11. Le client qui choisit la formule de location avec le décodeur/enregistreur bénéficie à vie de la location à 3,95€ par mois au lieu de 7,95€ par mois. Toutefois si le client résilie son abonnement et qu'il s'abonne à nouveau à TéléSAT par la suite, cette promotion s'annule. Le client devra alors payer le prix de location effectif au moment de la souscription du nouveau contrat.

11. Les données à caractère personnel transmises par le participant afin de profiter de cette offre peuvent être utilisées par M7 Group dans le cadre du traitement et de la mise en œuvre de cette offre, à des fins de marketing (direct), dans le cadre d'une analyse de contrôle qualité et en vue d'améliorer les services et/ou produits de TéléSAT. M7 Group est responsable du traitement des données personnelles. Conformément à la loi luxembourgeoise du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel, le participant dispose à tout moment d'un droit d'accès à ses données, d'un droit de rectification de celles-ci et du droit de s'opposer à l'utilisation de ses données à des fins de marketing direct. L'exercice de ces droits se fait par requête adressée à [infos@telesat.be](mailto:infos@telesat.be).

12. Les formulaires, preuves d'achat et codes-barres ne seront pas renvoyés aux participants.

13. M7 Group n'est pas responsable en cas de perte ou d'arrivée tardive du formulaire, ni si celui-ci a été endommagé ou envoyé à une mauvaise adresse. En outre, M7 Group n'est pas responsable en cas de versement tardif ou erroné du Remboursement Premium.

14. M7 Group se réserve le droit de mettre un terme à l'action ou de la modifier à tout moment sans notification préalable.

15. Le droit belge est d'application en ce qui concerne ces conditions. Les litiges éventuels seront exclusivement soumis au juge compétent à Bruxelles, Belgique.

16. TéléSAT® est une marque déposée de M7 Group S.A.